

Lucette Sallé,
résistante,
déportée à Ravensbrück
(1944-1945)

Pour tout contact, Magalie Florendeau, professeure
chargée du Service éducatif des Archives
départementales de la Nièvre.
magalie.florendeau@nievre.fr

A la mémoire de Lucette SALLÉ 1900 - 1945

- Institutrice publique à l'Ecole Annexe de l'Ecole Normale de Jeunes Filles de NEVERS:1924-1945
- Résistante au réseau "Ceux de la Libération-Vengeance"
 - Arrêtée par la Gestapo, torturée
- Déportée au Camp d'extermination de Ravensbrück en 1944
 - Libérée par échange de prisonniers, rentre à NEVERS le 16 avril 1945

"Morte pour la FRANCE" à l'hôpital de NEVERS le 25 avril 1945 des suites de sa captivité, à l'âge de 45 ans

- Médaille de la Résistance - Croix de guerre avec étoile d'argent.

Plaque apposée sur le mur de l'école Lucette Sallé, boulevard Victor Hugo à Nevers

Lucette SALLÉ

Institutrice, « morte pour la France »



Vue précédente, la plaque apposée à l'endroit même où Lucette Sallé exerçait son métier ne peut la personnifier.

Vous trouverez donc ci-contre ce portrait inédit que son fils avait gardé en souvenir de sa mère qu'il a perdue très jeune.

Les documents qui suivent proviennent tous de ce fonds récent coté 164 J.

Lucette SALLÉ

« Morte pour la France »

Lucette SALLÉ est née en 1900 à Nevers. Institutrice à Nevers, elle entre en résistance dans le réseau « Vengeance ».

Arrêtée par la Gestapo, une première fois le 16 novembre 1943, elle est torturée puis relâchée.

Arrêtée de nouveau le 6 décembre 1943, elle est déportée à Ravensbrück où elle reçoit le matricule 39.299. Elle décède à son retour de camp le 25 avril 1945.

Ci-dessous, l'acte de décès de Lucette Sallé née Bergeron.

n° 303
Charlotte Lucette Léonie
Bergeron
"Mort Pour la France"

Le vingt cinq Avril mil neuf cent quaranti cinq, trois heures quinze, est décédée, 1 Avenue Colbert,
Charlotte Lucette Léonie Bergeron, Institutrice, domiciliée à Nevers (Nièvre) 13 Rue
des Perricres, née à Nevers, le vingt six Mai mil neuf cent, fille de Charles Bergeron et de
Marie Petit, époux décédés. Épouse de Georges Adrien Sallé. - Dressé le vingt cinq Avril
mil neuf cent quaranti cinq, dix sept heures quinze, sur la déclaration de Louis Drons,
soixanti un ans, employé à Nevers, 1 Avenue Colbert, qui lecture faite a signé avec Nous,
Marcel Marcelot, Adjoint au Maire de Nevers, Officier de l'Etat civil par délégation.

Sallé
Marcelot

Georges Sallé fait publier des articles dans le *Journal du Centre* en avril et mai 1945 intitulé « *Ravensbrück : un des camps de la mort lente* » en mémoire de sa femme Lucette et dont voici quelques extraits

« Après six mois de prison à Nevers, Moulins et Dijon, ma femme quitta Romainville dans le convoi du 13 mai 1944. Cinq jours de voyage, cinq jours d'entassement dans les wagons à bestiaux, et les six cents détenues arrivent à Ravensbrück, près de Fürstenberg, petite ville du Mecklembourg, à 80 km au nord de Berlin. Trente-deux "blocks", peuplés de mille à douze cents prisonnières, s'alignent sur les chaussées qui viennent déboucher dans l'immense "Lagerstrasse". Toutes ces voies fourmillent d'interminables colonnes de femmes qui partent au travail, la pelle ou la fourche sur l'épaule. A la seule énormité de cette vision, beaucoup de nos compatriotes sont prêtes à défaillir. »

Archives dép. Nièvre : 164 J, fonds Lucette et Georges Sallé, extrait publié sur le Journal du Centre, 20 avril 1945.

Lucette raconte : "Nous ne devions prendre nos sacs que pour sortir du camp. Un soir, ayant mal compris l'ordre donné, je pris le mien pour sortir dans les cours. Je vis tout de suite mon erreur et voulus le cacher dans une voiture. Alors un S. S. se précipita sur moi. Il me terrassa à force de gifles et de coups de poing dans le visage; il me releva ensuite à coups de bottes dans les reins et dans le ventre; trois fois je m'écroulai sur le sol. J'avais encore la force de gémir "Mein brot! Mein brot!" Alors il me rejeta quelques morceaux de pain, mais garda mon sac qui contenait une paire de chaussettes tricotées avec de la laine échangée à une Tchèque".

Les gifles étaient monnaie courante pour remettre en place les femmes mal alignées dans les colonnes. »

« A partir de janvier 1945, la situation s'aggrava. On supprima les couvertures et les pommes de terre; la soupe blanche fut remplacée par une deuxième louche de jus d'épluchures, le pain donné pour cinq. »

« La nourriture réduite à presque rien, les cas de dysenterie se multiplièrent. Arrivées à l'état squelettique, les prisonnières enflèrent et moururent en plus grand nombre. Ma femme, trop faible pour grimper sur le troisième bat-flanc, couchait sur celui du bas. Elle recevait les déjections des deux malheureuses allongées au-dessus d'elle. Le "Revier", au block 21, devint inabordable. Les couchettes éventrées étaient remplies par les ordures des dysentériques. En février 1945, ma femme y conduisit son amie Gaby V... . Dès l'entrée, elles eurent un mouvement de recul; mais Gaby n'eut pas le droit de revenir en arrière. Le lendemain ma femme lui porta son manteau comme couverture, mais Gaby était déjà partie. »

Madame Lucie Courssière témoigne à travers une attestation des atrocités des camps.

Madame Lucie Courssières, 7 rue Claude Chahu,
Paris, 16^e, déclare :

Je dois la vie à M^{me} Sallé. Quand nous
retrouvâmes de Furstenberg, en colonne par 5 et en, nous
donnant le bras, comme l'exigeait le règlement,
il arrivait qu'à la grille du camp, les SS envoyèrent
des coups de crosse en bout sur celles qui marchaient
dans les deux rangs intérieurs.

Un jour, je reçus un tel coup que je tombai
inanimée. Heureusement, M^{me} Sallé put me
traîner par les deux bras jusqu'à notre bloc -
Sans cela, j'aurais été piétinée par les survivantes
puis dévorée par les chiens.